CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E162635** **VALABLE JUSQU'AU** **01/11/2027**

ÉDITÉ LE 10/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012

Raison sociale : MICHEL OLIVIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/05/2024

Capital : 245 000

RUE COLBERT
50200 COUTANCES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2012B00322

Siret : 753 134 857 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3606800

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149085893

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149085893

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 33 17 32 49 **Fax :**

Portable : 06 73 80 89 97

Responsabilité légale :
MICHEL OLIVIER GÉRANT

Site Internet :

E-mail : franky@batiment-michel.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 279 965 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	18	09/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E162635** **VALABLE JUSQU'AU** **01/11/2027**

ÉDITÉ LE **10/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/05/2024
Capital : 245 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2012B00322

Siret : **753 134 857** **00022**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 3606800

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149085893

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149085893

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **MICHEL OLIVIER**

RUE COLBERT
50200 COUTANCES

Téléphone : 02 33 17 32 49 **Fax :**
Portable : 06 73 80 89 97

Site Internet :
E-mail : franky@batiment-michel.com

Responsabilité légale :
MICHEL OLIVIER GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/04/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	09/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/01/2024
o Ventilation mécanique	25/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des combles perdus	25/01/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.